

Faculté de philosophie, arts et lettres

Entre analogique et numérique

Étude des incidences de l'utilisation des logiciels archivistiques sur la réalisation des missions fondamentales de la gestion des archives papier en Europe francophone depuis 2010

Auteur : Guillaume TOISOUL

Promotrice : Bérengère PIRET

Année académique 2025-2026

Master 60 de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : *Toison, Guillaume*

Date : *17 mai 2026*

Signature de l'étudiant-e :



ANNÉE ACADÉMIQUE : 2025-2026

SESSION : Juin

NOM : Toisoul

PRÉNOM : Guillaume

TITRE DU MÉMOIRE : Entre analogique et numérique : Étude des incidences de l'utilisation des logiciels archivistiques sur la réalisation des missions fondamentales de la gestion des archives papier en Europe francophone depuis 2010.

PROMOTRICE : Bérengère Piret

Résumé du mémoire en 12 lignes :

L'association des mondes analogiques et numériques reste encore quelque peu inexplorée en archivistique. Largement développé à partir des années 2010, le phénomène des logiciels métiers constitue un témoin certain des mutations récentes de la discipline archivistique. Le présent mémoire entend comprendre comment le développement de ces nouveaux outils a eu des incidences sur la réalisation des différentes missions fondamentales de l'archiviste dans la gestion des archives papier en Europe francophone. Répartis entre les quatre « C » archivistiques (collecte, classement, conservation, communication), les impacts des logiciels de gestion d'archives définitives sur les différentes tâches quotidiennes sont à géométrie variable. En contraste avec les archives électroniques, les archives papier sont l'un des derniers témoins analogiques de la gestion archivistique. Elles forment avec les instruments et outils numériques le nouveau couple hybride de l'archivage analogique.

Introduction

Quand il est question d'évoquer les logiciels en archivistique, en premier lieu, cela fait automatiquement écho au phénomène de l'archivage numérique. En ce sens, le tandem logiciel/archivage numérique a largement été étudié et intégré au sein de la discipline archivistique. Pourtant, derrière cette association presque naturelle, l'emploi de ce type d'outil a également pu refaçonner, en tout ou en partie, la gestion des archives papier.

De fait, dans une moindre mesure, les révolutions informatiques et numériques de la seconde moitié du XXe siècle ont aussi bouleversé les dimensions analogiques de l'archivistique. Des tendances comme l'informatisation et la dématérialisation, émergées depuis le début des années 2000 et qui se sont accélérées la décennie suivante, ont renforcé les évolutions globales qu'a vécues la discipline archivistique¹. Néanmoins, ces considérations d'ordre analogique restent encore inexplorées. La paire logiciel/archivage papier apparaît comme moins évidente au sein de la littérature scientifique. Cela pourrait s'expliquer en partie par l'image stéréotypée inhérente à l'archiviste que la société alimente encore. L'archiviste serait toujours perçu comme une personne isolée et enfouie dans une cave poussiéreuse remplie de documents papier anciens².

C'est en partie à partir de ce constat que notre idée de problématique a émergé. D'un côté, les études relatives aux développements et aux incidences des logiciels, et plus généralement des systèmes d'information, sur la gestion des nouvelles archives électroniques fleurissent en nombre. De l'autre côté, aucune synthèse complète développant une réflexion similaire, mais portant exclusivement sur la gestion des archives papier n'a encore vu le jour. Seuls quelques rares articles font état de ce champ de recherche encore fort méconnu³. Ainsi, au travers de ce mémoire, nous allons tenter de répondre à cette question de recherche suivante : comment le développement depuis les années 2010 des logiciels archivistiques a-t-il eu des incidences sur

¹ DELMAS Bruno, « L'archiviste, le numérique et l'avenir », dans DELPIERRE Nicolas (éd.), *Les chantiers du numérique : dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2012, pp. 185-203 ; HIRAUX Françoise, « Les chantiers du numérique. Une introduction », dans *Ibid.*, pp. 9-20 ; SIBILLE-DE GRIMOÛARD Claire, « Âge de l'information, révolution numérique, évolutions sociétales... Enjeux et nouvelles perspectives pour les archivistes. », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *L'archiviste dans quinze ans : nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2016, pp. 191-204.

² GILLET Florence, « Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2530-2531, 2022, pp. 57-60.

³ Le plus souvent, et lorsque cette thématique n'est pas simplement mentionnée, les auteurs traitent de ce sujet dans des petits articles, limitant la profondeur de leurs réflexions. D'autres intègrent ces réflexions sur les archives papier dans l'étude de concepts novateurs comme l'archivage hybride. Nous reviendrons sur ces considérations en temps voulu (LE VEN Eric, « Archivage physique : un marché encore fertile », dans *Archimag*, 2024 ; « Numérique vs papier : L'archivage hybride bien ordonné », dans *Archimag*, n° 272, 2014, pp. 16-22 ; NUTTIN Guillaume, « Logiciels pour archivage physique et électronique », dans *Archimag*, n° 255, 2012, pp. 31-34).

la réalisation des différentes missions fondamentales de l'archiviste dans la gestion des archives papier en Europe francophone ?

Afin de la traiter pleinement, cette problématique nécessite des considérations analytiques multiscalaires. Bien que l'angle d'approche principal soit tourné vers l'archivage papier, on ne peut s'empêcher de replacer cette problématique dans des perspectives plus larges ainsi que d'établir une grille comparative avec l'archivage numérique. De cette façon, d'autres sous-questions émergent à leur tour. Les logiciels refaçonnent-ils de façon similaire la gestion et l'appréhension des quatre missions fondamentales de l'archivistique moderne ? Existe-t-il des impacts à géométrie variable dans l'emploi des logiciels en fonction des missions archivistiques réalisées ou des types d'archives traitées ? Les différents types de logiciels ont-ils des incidences similaires sur la gestion des archives papier ?

Nous tenterons de répondre à l'ensemble de ces questionnements à travers deux parties distinctes. Dans un premier temps, nous établirons le cadre et les bornes conceptuels de notre recherche. Pour ce faire, nous dresserons les différentes définitions des concepts clés mobilisés avant d'évoquer les enjeux actuels de l'archivage papier et d'établir un panorama du marché francophone des solutions logicielles destinées en tout ou en partie à l'archivistique en 2026. Nous clôturerons cette première partie au moyen d'une esquisse d'analyse d'impact plus générale relative à un projet d'implantation d'un logiciel métier au sein d'un service d'archives. Notre seconde partie portera sur le cœur même de notre recherche. À travers un découpage succinct reprenant les quatre missions fondamentales en archivistique (la collecte, le classement, la conservation et la communication), et les principales tâches qui les composent, nous analyserons plus précisément les incidences qu'ont pu avoir les logiciels sur la gestion des archives papier. Des liens de comparaison avec l'archivage électronique et des mises en perspectives sur l'ensemble de la discipline seront également effectués.

Première partie : Qu'est-ce qu'un logiciel en archivistique ?

Parallèlement aux élans d'informatisation et de dématérialisation des administrations et de la gestion documentaire sont apparus de nouveaux phénomènes et de nouvelles familles d'outils. Parmi eux figurent les logiciels. Ces derniers ont connu un développement important lors de la dernière décennie, mais sont le reflet d'évolutions et de mutations que connaît la société depuis plus d'un demi-siècle. La révolution informatique, et encore plus la révolution numérique et le développement d'Internet, a considérablement refaçonné notre rapport à la production et la gestion documentaires. Un nouveau régime documentaire hégémonique porté sur la numérisation et la dématérialisation des documents s'est installé. Cela a débouché sur la doctrine du « zéro papier », largement répandue durant les années 2000 et jusqu'au début des années 2010⁴. Cette pensée a notamment été alimentée par le développement et la généralisation de l'utilisation d'outils technologiques toujours plus performants les uns que les autres. Toutefois, là où le progrès technologique n'a cessé de croître depuis, cette culture du « zéro papier » a largement été discréditée. Depuis une décennie, nous sommes entrés dans un régime documentaire laissant davantage la place à une gestion hybride alliant à la fois des documents nativement papier et nativement électroniques⁵.

I. Cadres conceptuels et sémantiques

Au regard de l'évolution de la société, le concept même de logiciel reste assez récent. Employé seul, celui-ci renvoie à des considérations, certes nouvelles, mais très générales. Selon le dictionnaire général de langue française *Le Robert*, les logiciels sont des *ensembles de programmes et de procédures nécessaires au fonctionnement d'un système informatique*⁶ ou des *programmes informatiques que l'on peut modifier, copier, diffuser en toute liberté*⁷. Avec ces définitions larges, le concept de logiciel peut s'adapter à une multitude de disciplines. Dès lors, c'est en l'intégrant au contexte archivistique et en le mobilisant avec d'autres concepts que la sémantique du logiciel devient plus pertinente.

Ces dernières années, les logiciels ont largement été étudiés au sein de la littérature

⁴ La culture du « zéro papier » consistait à considérer que l'ensemble de la production documentaire de la société devait être dématérialisée et par là se passer totalement des documents papier. Cette pensée, imprégnée d'une vision futuriste, idéalisait quelque peu la portée et l'impact des nouvelles solutions logicielles et technologiques (KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *Les écrits s'envolent : la problématique de la conservation des archives papier et numérique*, Lausanne, Favre, pp. 103-104 ; « Numérique vs papier : L'archivage hybride bien ordonné », dans *op. cit.* ; TEXIER Bruno, « Gestion d'archives hybrides : les logiciels s'adaptent aux besoins », dans *Archimag*, n° 324, 2019, pp. 32-35).

⁵ *Ibid.* ; KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *op. cit.* ; « Numérique vs papier : L'archivage hybride bien ordonné », dans *op. cit.*

⁶ « Logiciel », dans *Le Robert : dico en ligne*, 2026.

⁷ *Ibid.*

archivistique comme en témoigne par exemple le nombre important d'articles sur le sujet parus dans *Archimag*⁸. Dans l'un d'entre eux, la chercheuse Marie Jenner est la première à dresser une définition adaptée au contexte archivistique global. Dans son article « Logiciels libres de gestion d'archives : pour les pros ou les moins pros », paru en 2021, cette dernière préfère employer l'appellation de « logiciel de gestion d'archives ». Elle le définit comme étant *un outil informatique qui assiste l'archiviste dans son travail en automatisant certaines de ses tâches de gestion et en lui permettant d'aller plus loin dans le traitement archivistique : classement, collecte, gestion des versements et des entrées, production d'inventaires, descriptions des documents, mise en ligne d'instruments de recherche, gestion semi-automatique des communications, etc.*⁹. La définition qu'elle dresse reste ouverte et générale permettant de s'adapter aux différents contextes et aux évolutions constantes de la discipline.

Cette définition du logiciel de gestion d'archives met déjà en avant les différentes tâches de la gestion archivistique que nous mobilisons dans notre problématique. De plus, elle s'affranchit du raccourci systématiquement opéré avec l'archivage numérique en ne dressant pas de distinction entre les archives analogiques et électroniques. Pour notre part, nous nous concentrerons essentiellement sur les archives dites analogiques. Celles-ci peuvent se définir comme étant des *documents d'information conservés sur des supports physiques non numériques, lesquels peuvent inclure des manuscrits, des documents imprimés, des photographies, des enregistrements sonores et des films*¹⁰. Au sein de ce mémoire, nous aurons une attention plus particulière à la gestion des archives papier définitives, c'est-à-dire les archives analogiques conservées sur des supports papier dont la durée d'utilité administrative est dépassée se situant donc dans le dernier stade de leur cycle de vie¹¹. En ce sens, nous nous concentrerons principalement sur les réalités propres aux Systèmes d'Archivage Électronique (SAE). Les différents concepts propres au *record management* et à la Gestion Électronique des

⁸ La majorité des articles et ouvrages qui traitent de la question des logiciels de gestion en archivistique le font sous un angle logistique ou d'archivage numérique. En ce sens, *Archimag* apparaît comme un reflet des dernières tendances actuelles de l'archivistique. La revue constitue une vitrine des différentes solutions logicielles qui ont été développées ces dernières années, en témoigne ces trois articles : « Choisir ses logiciels : documentation, archives, GED, ECM, workflow, records management, archivage électronique », dans *Archimag*, n° 43, 2011 ; HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 45-51 ; TEXIER Bruno, *op. cit.*

⁹ JENNER Marie, « Logiciels libres de gestion d'archives : pour les pros ou les moins pros », dans *Archimag*, n° 343, 2021, pp. 29-30.

¹⁰ Certains archivistes comme ceux que cite Raquel Abreu Texeira dans son mémoire ajoutent un point d'attention sur les enjeux et contraintes de préservation de ces documents notamment en termes de dégradation physique des supports (ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *Recommandations et mise en place d'une procédure pour le traitement de fonds hybrides (papier et électroniques) pour les Archives de l'État du Valais à partir du traitement d'un fonds d'archives privées*, Genève, Haute école de gestion de Genève, 2024, pp. 5-8).

¹¹ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020, pp. 57-59.

Documents (GED) ne feront pas l'objet d'analyse de notre part¹².

Toutefois, bien que le concept de logiciel de gestion d'archives renvoie à l'univers numérique, il ne faut pas le confondre avec l'archivage et les archives numériques qui ne sont que des concepts périphériques¹³. En outre, les logiciels peuvent être utilisés dans la gestion des archives analogiques ou hybrides. Nous reviendrons ultérieurement sur cette association qui constitue justement l'essence même de cette recherche. D'autres concepts périphériques au logiciel de gestion des archives sont à souligner. Sur une échelle plus large, les logiciels constituent une des étapes et couches du déploiement des systèmes d'information¹⁴. Les logiciels de gestion des archives se déclinent aussi en une multitude de synonymes tels que « solutions logicielles », « logiciels métiers » ou encore « logiciels archivistiques » qui renvoient tous aux mêmes réalités et phénomènes¹⁵.

II. La gestion des archives papier d'aujourd'hui

Comme évoqué précédemment, la tendance est à la dématérialisation et à la numérisation des documents et de la production documentaire. Sur le plan archivistique, de plus en plus de masses documentaires dites hybrides sont traitées. Selon l'archiviste suisse Raquel Abreu Teixeira, *les archives hybrides désignent des collections documentaires intégrant à la fois des documents analogiques et des documents numériques*¹⁶. Ces nouveaux types de fonds d'archives sont le produit même des évolutions actuelles de la société documentaire et de la discipline archivistique. Bien que nous ne sommes plus dans une culture « zéro papier », on converge de plus en plus vers cette réalité. La production documentaire exclusivement papier diminue d'année en année au profit d'une production documentaire nativement numérique qui croît constamment¹⁷. Aujourd'hui, les documents papier se dissimulent davantage dans des masses documentaires hybrides. En ce sens, la gestion actuelle des archives papier passe

¹² Seules des mentions seront réalisées lors de remise en contexte de phénomènes plus larges que nous mettrons en évidence.

¹³ De fait, ceux-ci font référence à la gestion archivistique des documents exclusivement et nativement numériques (FRANÇOIS Aurore, VAN ECKENRODE Marie, *LHIST2532 : Archivage numérique*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026).

¹⁴ DELMAS Marie-Claude, « Une conservation matérielle pour les archives dans l'avenir ? Mythe ou réalité ? », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *Archivistes de 2030 : réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2015, pp. 145-156 ; FUENTES HASHIMOTO Lourdes, « Les archives : de la série au système », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *L'archive dans quinze ans : vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015, pp. 95-102 ; ZYSMAN Hélène, CHOPPY Thomas, « logiciel : cheminer vers le bon choix », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 13-19.

¹⁵ Par souci de style littéraire, nous pourrions être amenés à mobiliser ces différents synonymes au sein des différentes parties de ce mémoire.

¹⁶ ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *op. cit.*.

¹⁷ DELMAS Bruno, *op. cit.* ; KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *op. cit.*, pp. 173-175 ; « Numérique vs papier : L'archivage hybride bien ordonné », dans *op. cit.*.

essentiellement par un nouveau type d'archivage dit hybride. Celui-ci entend construire une méthodologie singulière et commune permettant de garantir simultanément la gestion des archives analogiques et numériques¹⁸. Ce phénomène constitue un témoin certain de la transition que nous amorçons du monde analogique vers le monde numérique dans la société documentaire et archivistique.

Plus que les archives papier, ce sont les archives hybrides qui intéressent largement la communauté scientifique. De fait, à côté des nombreux travaux et recherches menés sur les phénomènes du numérique en vogue au sein de la discipline archivistique, un intérêt s'est aussi développé pour les préceptes de l'archivage et des archives hybrides. Plusieurs numéros d'*Archimag* et de la *Gazette des Archives* se sont penchés sur les fondements de ce nouveau type d'archivage hybride en tentant de le théoriser et de le définir¹⁹. Pour le reste, l'étude de la gestion des archives papier est quelque peu mise de côté depuis le début des années 2000. À ce jour, mis à part les grandes synthèses portant sur les fondements archivistiques²⁰, la production scientifique sur le sujet s'en tient à quelques rares chercheurs qui s'intéressent encore à la question de la gestion des archives papier et publient des articles ici et là.

Pourtant, selon l'archiviste Éric Le Ven, la question de l'archivage physique reste encore d'actualité. De fait, celui-ci signale en 2024 que *malgré la transformation numérique des organisations, l'archivage physique reste de mise dans de nombreux secteurs. Même si la dématérialisation a transformé de nombreux aspects de la gestion documentaire, l'archivage physique conserve, en effet, sa pertinence et ce, pour plusieurs raisons, à la fois réglementaires, sécuritaires et culturelles*²¹. L'archivage physique constitue malgré tout encore un marché fertile. Le chercheur Guillaume Nuttin explore quant à lui les solutions logicielles proposées pour l'archivage physique. Ce genre d'étude reflète notamment l'intégration des nouvelles technologies et des outils numériques, dont font partie les logiciels, dans le quotidien de la

¹⁸ Il ne permet pas de garantir une gestion équitable entre les deux types d'archives. De fait, ce type d'archivage est tout même contraint de s'adapter aux exigences spécifiques des archives analogiques et numériques. Toutefois, l'archivage hybride définit un cadre et des principes fondamentaux de gestion archivistique communs pour les deux types d'archives. C'est notamment en ce sens que ce type d'archivage est hybride (ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *op. cit.* ; BUSCAL Caroline, « Archiver hybridement et électroniquement », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, p. 28).

¹⁹ De nombreux archivistes et chercheurs ont étudié les fondements des phénomènes récents de l'archivage hybride et des archives hybrides. Si vous souhaitez approfondir ces analyses, nous vous renvoyons vers ces ressources : « Maîtriser son archivage hybride ou électronique », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021 ; YON Cécile, « Du document papier à la donnée électronique, des solutions hybrides pour une gestion des archives unifiée », dans *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, pp. 259-265.

²⁰ Nous pouvons notamment citer ces trois ouvrages : *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020 ; GALLAND Hugo, *Les archives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016 ; ROUSSEAU Jean-Yves, COUTURE Carol, ARÈS Florence, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2011.

²¹ LE VEN Eric, *op. cit.*.

gestion des archives papier. Aujourd'hui, plus aucun archiviste ne se passe de ces genres d'instruments. De fait, les logiciels se répandent de plus en plus dans les services d'archives²².

III. Les logiciels archivistiques : un marché en plein essor

Les premiers logiciels ont vu le jour en pleine révolution numérique. Le développement du Web 1.0 à partir du début des années 1990, couplé à l'emploi normalisé des outils informatiques dans les administrations et les services d'archives depuis déjà les années 1960 et 1970, a contribué à explorer ces nouvelles solutions dites logicielles. De premiers projets archivistiques qui emploient des solutions informatiques et logicielles adaptées aux besoins de la discipline ont commencé à émerger dans les années 1990 en Europe occidentale²³.

Ces nouveaux types d'outils informatiques se développent au même moment que l'archivage numérique. L'émergence conjointe de ces deux phénomènes pourrait en partie expliquer l'amalgame et le rapprochement systématique qui s'opèrent au sein de la littérature scientifique. Dès les années 1980, et surtout dans les années 1990, les premières synthèses explorant les préceptes de l'archivage numérique voient le jour. En parallèle, les premiers articles mentionnant les logiciels spécialisés en archivistique paraissent²⁴.

Toutefois, c'est véritablement durant les années 2000 que le développement des logiciels archivistiques prend de l'ampleur et que les projets les employant se multiplient. Cette tendance des logiciels coïncide avec le développement rapide de l'archivage numérique et l'essor du Web 2.0. qui a amené la démocratisation d'Internet. En fait, le contexte général de l'époque a constitué un terrain fertile aux innovations en termes de solutions logicielles en archivistique et en général. Entre le début et la fin de la décennie, le marché des logiciels a affiché une croissance rapide. Ces tendances ont perduré, voire se sont accentuées dans les années 2010 et 2020 pour déboucher actuellement sur un marché des logiciels métiers diversifié et dynamique présentant une offre qui ne cesse de s'affiner et de se perfectionner. Ces évolutions ont aussi fait émerger un clivage de plus en plus creusé entre les documents papier et électroniques²⁵. Reflet de ce marché, le magazine *Archimag* publie régulièrement des articles dressant un

²² *Ibid.* ; HABERT Aline, « Archivage électronique et papier : un comparatif pour bien choisir votre prestataire », dans *Archimag*, 2021 ; NUTTIN Guillaume, *op. cit.*.

²³ La France a notamment été pionnière dans les projets de numérisation et d'informatisation du patrimoine archivistique. À titre d'exemple, les prémices de la future plateforme en ligne de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), *Gallica*, prennent place au cours de la décennie (DELMAS Marie-Claude, *op. cit.* ; GILLET Florence, *op. cit.*, pp. 52-56).

²⁴ L'un des premiers articles à mentionner explicitement les logiciels dans un contexte archivistique paraît en 1994 dans la revue *Archimag* (BAILLY Sébastien, « Logiciels et archives », dans *Archimag*, 1994, pp. 33-36).

²⁵ BRUANT Christelle, « Chercher autrement dans les fonds numérisés : contributions du public et rôle de l'archiviste », dans *La Gazette des archives*, n° 244, 2016, pp. 209-222 ; GILLET Florence, *op. cit.*, pp. 49-74 ; TEXIER Bruno, *op. cit.*.

panorama général de l'offre logicielle à l'instant T. Témoins de cet intérêt pratique, les auteurs de ces articles réalisent des tableaux comparatifs synthétisant les forces en présence sur le marché²⁶. Néanmoins, même si notre mémoire s'inscrit en partie dans cette tendance, la recherche scientifique reste encore fortement cantonnée à ces considérations pratiques.

En 2026, le marché des logiciels de gestion d'archives se caractérise par une offre hétérogène sur plusieurs plans. Toutefois, cela reste encore ardu de présenter des données quantitatives ou de dresser une liste exhaustive des logiciels proposés. Au cours des dix dernières années, de nombreux nouveaux acteurs ont émergé, dynamisant fortement le marché. Dans les différents articles parus dans *Archimag*, plus d'une vingtaine d'offres logicielles différentes ont été recensées rien que pour le marché francophone²⁷.

Au fil des différents projets et progrès réalisés, plusieurs types de logiciels ont vu le jour. Nous en distinguons deux principaux : les logiciels sous licence et les logiciels libres. Les premiers ont été développés par des éditeurs privés. Ils offrent aux utilisateurs des programmes aux fonctionnalités avancées moyennant l'achat d'une licence exclusive et la signature d'un contrat convenu avec l'éditeur²⁸. Les seconds offrent des solutions logicielles dont l'édition, dite *open source*, résulte d'un travail empirique et accessible à tous. Une partie de la programmation du logiciel est alors assurée par les utilisateurs, appelés la « communauté », offrant une communication plus directe avec les « éditeurs ». Ils permettent une plus grande adaptabilité aux besoins de l'utilisateur, mais présentent l'inconvénient de disposer de fonctionnalités moins poussées que les logiciels sous licence²⁹. Sur le plan technique, nous pouvons également distinguer les logiciels de type application et les logiciels web³⁰.

Nonobstant, face à l'effervescence et la multiplication des acteurs du marché, il existe d'autres terrains fertiles permettant de se distinguer. Pour chaque étape du cycle de vie des

²⁶ C'est notamment le cas de la chercheuse Aline Habert qui étudie en détail les différents acteurs du marché archivistique : HABERT Aline, « Archivage électronique et papier : un comparatif pour bien choisir votre prestataire », dans *Archimag*, 2021 ; ID., MARTINEZ Claire, « Tiers-archivage : choisir un prestataire pour ses archives », dans *Archimag*, n° 360, 2022, p. 30 ; HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », *op. cit.*.

²⁷ *Ibid.* ; TEXIER Bruno, *op. cit.*.

²⁸ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 313-318 ; JENNER Marie, *op. cit.* ; ZYSMAN Hélène, CHOPPY Thomas, *op. cit.*.

²⁹ Le développement des logiciels libres repose sur des bases plus floues que les logiciels sous licence. Pour ces derniers, l'éditeur prend en charge l'entièreté du développement et le financement du logiciel assurant des garanties en termes de résultats. Pour les logiciels libres, une partie de l'édition repose sur les connaissances et la maîtrise de la communauté s'exposant à plus d'inconnues et pouvant déboucher sur des résultats incertains (*Ibid.* ; JENNER Marie, *op. cit.*).

³⁰ Le premier est un programme libre ou sous licence tournant sur une application indépendante qui lui est propre. À l'inverse, le second ne présente pas d'application et dépend d'un serveur web d'un autre réseau intranet pour pouvoir tourner (*Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.* ; HAGGERT Alexandra, « Amélioration de votre expérience en ligne : des outils performants axés sur l'utilisateur », dans *Le blogue de Bibliothèque et Archives Canada*, 2022).

documents, il existe plusieurs offres logicielles spécialisées et adaptées. C'est sur ce champ que se distinguent les solutions logicielles générales englobant l'ensemble de la gestion documentaire et archivistique de celles propres aux systèmes de *record management*, de GED ou de SAE³¹. Le type d'archivage mené par l'utilisateur peut être un autre élément de distinction. Pour l'instant, les logiciels peuvent se spécialiser entre l'archivage numérique, l'archivage hybride, comprenant notamment la gestion d'archives papier, ou les deux. Dans la même idée, il existe une offre logicielle spécialisée pour chaque type d'archive que ce soit des documents nativement électroniques ou papier, ou des masses documentaires hybrides. Enfin, les logiciels peuvent également se distinguer dans les fonctionnalités qu'ils offrent. Certains restent plus « généraux », offrant des fonctionnalités de gestion globale qui conviennent à un large panel de discipline, dont l'archivistique. D'autres apparaissent comme pleinement adaptés et spécifiques à l'archivistique, ses besoins, ses méthodes et ses principes. Même à l'intérieur des logiciels de gestion archivistique, certains présentent des fonctionnalités transversales à toutes les missions tandis que d'autres se spécialisent dans une mission en particulier³². Face à cette diversité et cette abondance d'alternatives, le choix du logiciel n'est pas anodin. Encore à l'heure actuelle, il constitue un projet d'ampleur à ne pas sous-évaluer.

IV. Choisir un logiciel en 2026 : un projet non sans impact

Le choix d'un logiciel spécialisé dans la gestion des archives repose sur un ensemble d'éléments précis. De fait, l'archiviste ou le service demandeur doit définir quels sont ses ambitions, ses besoins, ses motivations, son périmètre d'action ainsi que ses contraintes techniques, législatives et logistiques. Les coûts financiers, humains et de formation sont aussi des éléments prédominants qui peuvent influencer le choix et la pertinence ou non des offres logicielles à disposition³³. Néanmoins, il est primordial de retenir que pour chaque projet le choix du logiciel est unique et adapté. Il n'existe pas de solution par défaut qui puisse être proposée pour la réalisation du projet³⁴.

Avec la réinformatisation des services d'archives depuis le début des années 2010 et les

³¹ « Choisir ses logiciels : documentation, archives, GED, ECM, workflow, records management, archivage électronique », dans *op. cit.*.

³² HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », *op. cit.* ; JENNER Marie, *op. cit.* ; TEXIER Bruno, *op. cit.*.

³³ Les logiciels modifient certains principes archivistiques dus au traitement numérique qu'ils rendent possible. De plus, ces derniers nécessitent des connaissances certaines en informatique et une formation spécifique aux fonctionnalités et spécificités du logiciel pour que leur utilisation soit la plus optimisée possible (TEXIER Bruno, « Formations en infodoc : entre convergence, polyvalence et hybridation », dans *Archimag*, n° 378, 2024, pp. 15-16 ; YANTE Jean-Marie, « Nouveaux métiers et formation des archivistes », dans DELPIERRE Nicolas (éd.), *op. cit.*, pp. 175-184).

³⁴ ZYSMAN Hélène, CHOPPY Thomas, *op. cit.*.

tendances actuelles soulevées précédemment, les projets d'intégration de logiciels se sont multipliés. Toutefois, ceux-ci peuvent présenter des niveaux d'engagement divers. De fait, le choix d'un logiciel peut déjà constituer un projet en soi et avoir des impacts conséquents sur l'organisation du service. Il s'agit de la formule la plus fréquente que l'on retrouve dans la majorité des services d'archives qui implantent un logiciel dans leur environnement de travail³⁵. Néanmoins, le choix du logiciel peut aussi intégrer des projets plus vastes qui visent à mettre en place un système d'information commun à l'ensemble d'une institution. Dans ce dernier cas, l'installation du logiciel choisi constitue l'une des couches du système d'information. Ce dernier impacte l'ensemble de la structure du service qui est alors révisée et réorganisée. Ces genres de projets se font plus rares et sont généralement réservés aux services et acteurs de plus grande ampleur³⁶.

Dans les deux cas de figure, l'intégration d'un logiciel peut comporter de nombreux risques et bouleverse à plusieurs niveaux l'organisation et la structure du service d'archives. Rien qu'à l'échelle globale et organisationnelle, ce genre de projet a des incidences certaines sur les rôles des agents, les échanges entre acteurs, les formations requises pour les agents ainsi que les principes généraux de la stratégie d'archivage du service (manière de décrire, organisation de la gestion, harmonisation entre acteurs, etc.). Ainsi, à travers les colonnes d'*Archimag*, nombreux sont les spécialistes qui proposent des plans d'action et formulent des conseils pour gérer les risques et mener à bien de tels projets. Globalement, la structure même de ces plans suit des schémas de cinq à huit étapes suivant les auteurs³⁷. Ces derniers insistent sur les nouveaux rôles centraux que l'archiviste doit assurer. De fait, ce dernier est de plus en plus amené à maîtriser des connaissances pluridisciplinaires afin d'assurer la maîtrise d'œuvre du projet et d'être le référent de toutes les parties prenantes³⁸. De plus, l'analyse d'impact doit être effectuée sur l'ensemble du service et à tous les niveaux. Si l'intégration d'un logiciel provoque des bouleversements à l'échelle globale du service, elle a assurément des impacts sur la gestion quotidienne des archivistes, leurs habitudes et la réalisation de leurs différentes missions archivistiques.

³⁵ *Ibid.* ; THOMAS Michel, « comment mettre en place et gérer un système d'archivage électronique », dans *Archimag*, n° 81, 2025, pp. 46-48.

³⁶ FUENTES HASHIMOTO Lourdes, *op. cit.*.

³⁷ Nous n'allons pas définir ces étapes ici, mais nous vous renvoyons vers ces articles pour approfondir ces réflexions : DUPOIRIER Gérard, « définir et mettre en œuvre une stratégie d'informatisation documentaire », dans *Archimag*, n° 43, 2011, p. 4 ; QUESNEL Odile, « Gérer les risques d'un projet informatique », dans *Archimag*, n° 240, 2010, pp. 36-37 ; THOMAS Michel, *op. cit.*.

³⁸ FRANÇOIS Aurore, VAN EECKENRODE Marie, *LHIST2531 : Archivistique générale*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026 ; QUESNEL Odile, *op. cit.*.

Deuxième partie : Les impacts des logiciels archivistiques sur la gestion des archives papier

Comme signalé dans la partie précédente, l'intégration d'un logiciel au sein d'un service d'archives a des incidences à tous les niveaux. Nous avons déjà évoqué les impacts à l'échelle globale du service d'archives, mais qu'en est-il de la gestion quotidienne des archives papier ? Dans une société où le rôle des archivistes tend de plus en plus à se diversifier, à s'ouvrir et à se former davantage sous des prismes multidisciplinaires, cette gestion quotidienne des archives reste encore la principale fonction et responsabilité attendue de ces derniers³⁹.

Cette gestion est composée d'un éventail diversifié de tâches. Néanmoins, plusieurs théoriciens de l'archivistique distinguent quatre grandes missions fondamentales : la collecte, le classement, la conservation et la communication⁴⁰. Chacune est constituée d'une multitude de tâches qui seront prises en compte dans nos réflexions. Ainsi, c'est surtout à l'échelle des archivistes et des archives que les incidences des logiciels sont les plus nombreuses et les plus concrètes. De fait, les logiciels archivistiques sont contraignants à bien des égards. La plupart du temps, ces derniers nécessitent un système de maintenance et un matériel informatique spécifique et coûteux pour l'institution. Pour être exploités au mieux, ils requièrent également des formations particulières et des connaissances de base en informatique. Ces contraintes reflètent alors l'évolution du rôle de l'archiviste que nous évoquons ci-dessus⁴¹.

I. Collecte

La collecte est la première des quatre missions fondamentales en archivistique. Celle-ci peut se définir comme étant *l'ensemble des opérations intellectuelles et matérielles permettant de repérer, sélectionner, transférer et prendre en charge des documents provenant de services*

³⁹ Le numérique, et les évolutions qu'il a engendrées, ont profondément redéfini le métier et le rôle de l'archiviste. Dorénavant, celui-ci doit s'ouvrir et être connecté à d'autres disciplines complémentaires de l'archivistique. Cela s'observe également dans sa formation de plus en plus complétée par les sciences de l'information, l'informatique et le management. Plus qu'auparavant, l'archiviste possède un rôle social et central dans la société documentaire (BAILLARGEON Diane, « De quelle sorte d'archivistes aurons-nous en 2030 ? », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *Archivistes de 2030 : réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2015, pp. 28-31 ; BANAT-BERGER Françoise, « Les fonctions de l'archiviste à l'ère du numérique », dans DELPIERRE Nicolas (éd.), *op. cit.*, pp. 40-42 ; 48-60 ; TEXIER Bruno, « Bibliothécaires, documentalistes et archivistes : où en est la convergence ? », dans *Archimag*, n° 378, 2024, pp. 13-14).

⁴⁰ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*.

⁴¹ CARDIN Martine, « Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre : la formation en archivistique en 2030. », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *Archivistes de 2030 : réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2015, pp. 47-56 ; DEMOULIN Marie, SOYEZ Sébastien, « L'interdisciplinarité dans la formation archivistique : un atout pour l'archiviste de demain », dans *Ibid.*, pp. 157-165 ; TEXIER Bruno, « Formations en infodoc : entre convergence, polyvalence et hybridation », dans *op. cit.*.

*producteurs (archives publiques) ou de donateurs privés*⁴². Plus précisément, cette mission comprend toutes les procédures propres à l'acquisition, les entrées, les versements ainsi que l'évaluation et la sélection d'archives de tous types, y compris les archives papier.

La collecte, témoin de la matérialité des archives papier

Cette première mission est celle qui est la moins impactée par le développement des logiciels de gestion d'archives. De fait, les tâches de collecte dépendent étroitement des types d'archives qui sont traitées. La différence fondamentale de matérialité entre les archives papier et les archives électroniques transparaît considérablement. Du fait de leur immatérialité, seule la collecte des archives électroniques en tant que telle peut être réalisée à l'aide de logiciels. Les principales manipulations requises pour la collecte des archives papier nécessitent obligatoirement l'intervention physique de l'archiviste. Par exemple, son évaluation et sa sélection reposent en partie sur des considérations matérielles (état des archives, ampleur du fonds, etc.). Il doit également effectuer un transfert physique des fonds concernés vers les magasins du service, là où, pour les archives électroniques, les logiciels peuvent assurer la migration des données. L'élimination et la destruction des archives papier sont aussi des opérations matérielles qui ne peuvent être substituées par un moyen automatisé⁴³.

Ainsi, pour la collecte d'archives papier en tant que telle, les logiciels n'apparaissent pas comme des solutions alternatives permettant d'optimiser la gestion des archivistes. Toutefois, avec le temps et la production documentaire de plus en plus numérique, les archivistes seront de moins en moins amenés à collecter de nouveaux fonds d'archives exclusivement papier⁴⁴. Par ailleurs, même pour la gestion des archives électroniques, rares sont les logiciels qui proposent des fonctionnalités spécialisées dans la collecte. Il semblerait que cette mission fondamentale ait été moins prise en charge par les offres logicielles⁴⁵.

⁴² *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, op. cit., p. 99 ; « Collecte », dans *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des Archives de France, 2002, p. 13 ; « Module 2, section 1 : Les mots de l'archivistique », dans *Portail International Archivistique Francophone*.

⁴³ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, op. cit., pp. 97-132 ; COUTURE Carol, CARON Robert, *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, pp. 487-492.

⁴⁴ GALLAND Hugo, op. cit., pp. 110-119 ; GILLET Florence, op. cit., pp. 49-74 ; VERRY Elisabeth, « Regards collectifs et nouveaux besoins sociétaux à l'endroit des archives », dans MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul (éd.), *L'archive dans quinze ans : vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015, pp. 42-43.

⁴⁵ Pour ne citer qu'un exemple, dans le panorama des solutions logicielles dressé par Aline Habert en 2021, la mission propre à la collecte n'est même pas reprise dans son tableau comparatif (HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », dans op. cit.).

Des archives papier, mais des instruments et des outils numériques

Pour trouver une forme d'impact des logiciels dans la gestion de la collecte des archives papier, il faut davantage se tourner vers les différentes procédures et outils archivistiques employés dans ce cadre. De fait, même si les archives papier restent par essence matérielles, les documents produits par l'archiviste dans le cadre de ses missions peuvent quant à eux être dématérialisés. Ce faisant, ces instruments font l'objet de fonctionnalités avancées développées par les logiciels métiers, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'archiviste. Ainsi, des logiciels comme *Mnesys Archives* proposent des fonctionnalités permettant d'aider les archivistes dans leurs procédures⁴⁶. Cela peut passer par l'automatisation de la production de bordereaux d'acquisition (dépôt, don, transfert, versement) ou l'aide à la rédaction de tableaux de tri⁴⁷.

Toutefois, ces fonctionnalités restent le plus souvent sommaires. Elles ne modifient pas en substance les méthodologies propres à la collecte des archives papier. Au mieux, les logiciels permettent d'automatiser des tâches plus répétitives et d'optimiser les procédures pour économiser du temps précieux à l'archiviste. Les rares logiciels qui développent des fonctionnalités propres à la collecte ne sont pas spécialisés dans cette mission. Il s'agit le plus souvent de solutions logicielles générales englobant l'ensemble des missions archivistiques dont la collecte ne constitue qu'un module parmi d'autres⁴⁸.

II. Classement

La seconde mission fondamentale en archivistique est le classement. Cette dernière se définit comme étant *l'opération de mise en ordre intellectuelle et matérielle de documents d'archives, réalisée en application du principe de respect des fonds et ayant pour objet de permettre des recherches dans les documents ainsi ordonnés. Le classement aboutit à la cotation et au rangement des documents sur les rayonnages et conditionne la rédaction de l'instrument de*

⁴⁶ *Mnesys Archives* est une solution logicielle globale spécialisée dans la gestion des archives et développée par l'éditeur français *Naoned*. Le logiciel s'installe au biais d'une licence payante et d'une application. Il propose des fonctionnalités avancées pour chacune des grandes missions archivistiques. Le logiciel dispose d'un module « entrée » permettant aux archivistes de contrôler des échantillons d'archives avant acquisition (DUTHEIL Christophe, « SAE : « les enjeux et les difficultés sont les mêmes que pour le papier », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 31-32 ; « Mnesys Archives », dans *Naoned*. <https://naoned.fr/logiciels/mnesys-archives/> (consulté le 17 mai 2026)).

⁴⁷ Dans ces deux exemples, les logiciels peuvent proposer des mises en page prédéfinies ou des fonctionnalités automatisées permettant d'optimiser le temps de production de ces outils. Les tableaux de tris concentrent par ailleurs la majorité des fonctionnalités offertes par les logiciels de gestion archivistique dans le cadre de la collecte. Ils ont fait l'objet d'un développement important chez les éditeurs. Pour approfondir ces réflexions, nous vous dirigeons vers cet article qui traite en détail de ces nouveaux types de référentiels : JENNER Marie, « Le référentiel d'archivage électronique », dans *Archimag*, n° 348, 2021, p. 32.

⁴⁸ C'est notamment le cas pour le logiciel *Mnesys Archives* (« Mnesys Archives », dans *op. cit.*).

recherche permettant de les retrouver⁴⁹. Cette mission englobe aussi tout le volet des descriptions et de la production d'instruments de recherche (inventaires, index, notices descriptives de fonds ou de producteurs d'archives).

Classement intellectuel numérique vs classement matériel analogique

Cette mission de classement constitue un exemple probant des incidences à géométrie variable des logiciels archivistiques sur la gestion des archivistes suivant le type d'archive traitée. Les archives analogiques sont le seul type qui présente encore une dichotomie immuable et marquée entre leur classement intellectuel, qui est l'opération immatérielle consistant à structurer et organiser des documents de manière logique et cohérente, et leur classement matériel, qui est par essence l'ensemble des opérations physiques et matérielles de mise en ordre des documents⁵⁰. À l'inverse, pour les archives électroniques qui sont dématérialisées par nature, cet équilibre entre intellectuel et matériel est compromis et totalement redéfini. Les deux types de classement sont désormais immatériels et se confondent, constituant un terrain fertile pour le développement de solutions informatisées. En ce sens, les fonctionnalités proposées par les logiciels en termes de classement archivistique ont en grande partie été conceptualisées et adaptées aux contextes des archives électroniques. Ces outils optimisent cette mission en ne proposant plus qu'un seul et même module de classement qui regroupe à la fois les opérations intellectuelles et « matérielles »⁵¹.

Néanmoins, bien que ces logiciels ne soient pas pleinement adaptés aux exigences des archives papier, ils ont une réelle incidence sur la manière dont l'archiviste produit ses plans de classement intellectuel. Comme pour la collecte, ce sont surtout les outils et instruments de gestion aidant l'archiviste à réaliser sa mission qui sont impactés par les logiciels. Le classement matériel nécessite quant à lui obligatoirement l'intervention physique de l'archiviste qui ne peut être substituée par une solution logicielle⁵². Même si la liberté d'action est plus réduite pour la gestion des archives papier, celle-ci est quand même amplifiée. Avec les logiciels de gestion d'archives, le lien entre le classement intellectuel et le classement matériel s'estompe. En fait, ces solutions permettent à l'archiviste d'automatiser la production de ses plans de classement

⁴⁹ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, op. cit., p. 141 ; « Classement », dans *Dictionnaire de terminologie archivistique*, op. cit., p. 13.

⁵⁰ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, op. cit., pp. 141-154 ; FRANÇOIS Aurore, VAN ECKENRODE Marie, *LHIST2531 : Archivistique générale*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026 ; GALLAND Hugo, op. cit., pp. 104-109.

⁵¹ Dans ce cas présent, nous le mettons entre guillemets, car le concept ressort plus de l'acte de mise en application du classement intellectuel que de l'ordre des opérations purement matérielles effectuées (BANAT-BERGER Françoise, op. cit. ; HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », dans op. cit. ; NUTTIN Guillaume, op. cit.).

⁵² *Ibid.* ; *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, op. cit..

intellectuels (mindmap, interface dynamique, commande informatique, etc.) et de disposer d'une meilleure visualisation de ses espaces de conservation via des interfaces numériques⁵³. Ils centralisent l'information numériquement. De cette manière, l'archiviste n'est plus obligé de devoir faire coïncider entièrement son classement intellectuel avec son classement matériel. Les métadonnées générées et gérées par les logiciels permettent d'entretenir des liens numériques entre des unités archivistiques qui sont physiquement conservées séparément.

La mutation numérique des descriptions archivistiques

Avec le développement du numérique, ce sont surtout les principes, les normes et les notions propres à la description archivistique qui ont évolué et été les plus bouleversés. Les mutations se sont opérées à divers niveaux. Sur les plans méthodologiques et heuristiques, les normes des descriptions archivistiques internationales ISAD(G) et ISAAR(CPF) ont été adaptées au numérique pour aboutir aux normes EAD et EAC⁵⁴. Sur le plan pratique, ce sont les logiciels métiers qui ont bouleversé le quotidien des archivistes. Pour tous les types d'archives, les descriptions archivistiques qui s'y rattachent ont presque entièrement été informatisées. En ce sens, de nombreux logiciels offrent des fonctionnalités propres à la description archivistique et conformes aux normes EAD et EAC. Certains logiciels comme *Webdox*⁵⁵ ou *AtoM*⁵⁶ se sont entièrement spécialisés dans la description archivistique.

Les outils analogiques propres à la description archivistique ont quasiment disparu des services d'archives. L'équilibre analogique entre les archives papier et les instruments s'y référant n'existe plus. Bien que les manipulations et les opérations matérielles directement effectuées sur les archives restent inchangées, tous les documents les décrivant ont été dématérialisés. En ce sens, les logiciels ont transposé les différentes zones de descriptions, et

⁵³ Le logiciel *Mnesys Archives* propose notamment ce genre d'outils dans ses modules « classement » et « conservation ». Nous reviendrons sur la gestion des espaces des magasins dans notre volet sur la conservation des archives (JENNER Marie, « Le référentiel d'archivage électronique », dans *op. cit.* ; « Mnesys Archives », dans *op. cit.* ; TEXIER Bruno, « Gestion d'archives hybrides : les logiciels s'adaptent aux besoins », dans *op. cit.*).

⁵⁴ *Abbrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 181-213 ; « Archivage hybride et archivage électronique : rappels juridiques et normatifs », dans *Archimag*, n° 81, 2025, pp. 38-41 ; BÉRETTI Clément, « Archivage hybride et archivage électronique en toute légalité : rappels juridiques et normatifs », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 12-14.

⁵⁵ *Webdox* est un logiciel web spécialisé dans la description archivistique qui a été développé partiellement par l'équipe des Archives & Musée de la Littérature. Il offre des fonctionnalités automatisées et informatisées permettant aux AML de produire toutes les descriptions des unités archivistiques (appelées « fiches ») ainsi que les structures ISAD(G) des différents fonds qu'ils traitent.

⁵⁶ *AtoM* est un logiciel application web *open source* de gestion archivistique employé notamment par le service des Archives de l'Université catholique de Louvain. Celui-ci offre des fonctionnalités de classement et de description archivistique au moyen d'une interface dynamique hébergée et éditée par le logiciel lui-même. Ces modules principaux reposent sur le classement et la mise en communication des archives au moyen d'un moteur de recherche personnalisé, intelligent et automatisé (CARLIER Louis, *Intégration d'une visionneuse implémentant le protocole IIIF dans un logiciel de description archivistique*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2024, pp. 6-7).

les champs qui s'y réfèrent, sur des interfaces numériques. Aujourd'hui, la grande majorité des archives, peu importe leur type, disposent de métadonnées implantées dans le système informatique du service qui les conserve⁵⁷.

Cette stratégie des métadonnées permet à l'archiviste de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et à un champ des possibles beaucoup plus étoffé en ce qui concerne ses instruments et ses moteurs de recherche. De fait, les métadonnées permettent une interconnexion et des arborescences relationnelles entre les instruments de recherches (catalogue des fonds, index, inventaire) et les descriptions archivistiques. Ils alimentent les moteurs de recherche informatisés des services d'archives. Avec les logiciels, le numérique et maintenant l'intelligence artificielle (IA) dans l'équation, les moteurs de recherche sont beaucoup plus dynamiques, offrant une arborescence documentaire à l'échelle du service d'archives. Par ailleurs, ces nouvelles pratiques de description informatisées nécessitent l'emploi d'une grammaire, d'un langage et d'une syntaxe spécifiques adaptés aux contraintes techniques des logiciels⁵⁸. Le numérique et les logiciels ont favorisé une plus grande interconnectivité entre les différents fonds, qu'ils soient papier ou numériques. C'est au sein de cette mission de description que les bouleversements dans la gestion des archives papier sont les plus importants. C'est aussi en son sein que les différences avec la gestion des archives électroniques sont les moins marquées. Néanmoins, ces logiciels, ces nouvelles normes et ces outils sont également contraignants pour les archivistes. Pour les exploiter au mieux, ils nécessitent des connaissances de base en informatique, une formation spécifique en amont et un matériel coûteux⁵⁹.

III. Conservation

La conservation constitue la troisième mission fondamentale en archivistique. Elle peut se définir comme étant *l'ensemble des mesures (préventives, curatives, de stockage) visant à assurer la pérennité, l'intégrité et la communicabilité des documents, quel que soit leur support, contre la dégradation ou la perte*⁶⁰. Elle englobe ainsi toutes les procédures de conditionnement, de contrôle environnemental et les politiques de restauration des archives.

⁵⁷ C'est notamment le cas des Archives de l'État du canton du Valais qui utilisent *ScopeArchiv* (ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *op. cit.*, pp. 16-17 ; HIRAUX Françoise, « Les chantiers du numérique. Une introduction », dans *op. cit.*).

⁵⁸ Cela passe par l'implantation de lexique de mots-clés prenant la forme de liens hypertextes, pour ne citer qu'eux (*Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 146-150 ; 155-173 ; BRUANT Christelle, *op. cit.* ; DUTHEIL Christophe, *op. cit.*).

⁵⁹ FRANÇOIS Aurore, VAN EECKENRODE Marie, *LHIST2531 : Archivistique générale*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026 ; QUESNEL Odile, *op. cit.*.

⁶⁰ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 217-219 ; « Conservation (matérielle) », dans *Dictionnaire de terminologie archivistique*, *op. cit.*, p. 14 ; « Module 8 - Préservation et restauration », dans *Portail International Archivistique Francophone*.

Nous intégrons également les différentes décisions de l'archiviste au sujet du sort des archives.

Le conditionnement, autre témoin de la matérialité des archives papier

Comme pour la collecte et le classement, les tâches propres à la conservation exhibent la différence matérielle fondamentale ainsi que les divergences qui se sont creusées entre les archives papier et les archives électroniques depuis ces dernières années. Seules les tâches qui ne dépendent pas de la matérialité des archives papier ont été impactées en profondeur par l'emploi des logiciels métiers. Ainsi, toutes les missions de conditionnement matériel sur les archives papier n'ont guère évolué avec le développement du numérique. Les manipulations effectuées pour la restauration ou encore les techniques permettant d'assurer une conservation plus pérenne des archives restent des opérations physiques et matérielles que les logiciels ne peuvent substituer. Il en va de même pour le maintien des conditions optimales de conservation et la gestion des environnements des magasins d'archives⁶¹.

Toutefois, le numérique et l'informatisation des services ont amené de nouvelles solutions alternatives permettant d'assurer indirectement la pérennisation des documents. Depuis les années 2000, de larges campagnes de numérisation d'archives ont vu le jour dans le chef des services d'archives nationales. Avec la démocratisation d'Internet et le développement des nouvelles technologies des années 2010 (appareils photographiques, scanners) et de l'IA dans les années 2020, ces campagnes de numérisation sont devenues des alternatives concrètes, comme en témoigne par exemple le projet *Agatha* en Belgique⁶². Ces dernières se sont multipliées et assurent un double objectif. Face à la détérioration physique certaine des archives papier, certains archivistes voient en la numérisation une solution permettant de préserver les documents originaux⁶³. Les logiciels n'assurent pas directement la restauration des archives papier, mais offrent en partie la possibilité de les numériser. La copie numérique est alors celle qui est consultée par les lecteurs permettant de minimiser les manipulations et les stress

⁶¹ Les conditions de conservation reposent sur des lois naturelles que les logiciels ne peuvent affranchir. Les nouvelles technologies peuvent néanmoins aider les archivistes à maintenir des conditions de conservation stables et optimales (COUTURE Carol, CARON Robert, *op. cit.*, pp. 429-462).

⁶² Le projet *Agatha*, officiellement lancé en 2024 par les Archives de l'État en Belgique, constitue un bel exemple illustrant les bénéfices que peuvent apporter les logiciels dans ces campagnes de numérisation. De fait, *Agatha* se veut être un portail en ligne disposant d'un moteur de recherche intelligent et dynamique qui centralise plusieurs millions de documents d'archives numérisés au préalable. Cela a pour objectif de faciliter l'accès aux archives permettant les recherches administratives, généalogiques et historiques, tous des types d'archives prioritairement ciblées dans ce genre de projet, au travers d'une interface web (« AGATHA : le nouvel environnement de recherche en ligne des Archives de l'État », dans *Archives de l'État en Belgique*, 2024).

⁶³ Bien que les archivistes mettent en place des méthodes et techniques permettant de freiner la détérioration des supports analogiques, les archives papier se fragilisent inéluctablement dans le temps. L'état physique et la détérioration de certaines archives figurent parmi les critères prioritaires dans la sélection des documents ciblés lors des campagnes de numérisation (DELMAS Marie-Claude, *op. cit.*, pp. 145-156 ; GILLET Florence, *op. cit.*, pp. 52-60 ; KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *op. cit.*).

engendrés sur la version originale. Ces campagnes ouvrent au métier d'archiviste de nouvelles perspectives plus grandes de conservation, mais aussi de facilitation d'accès de certaines archives au public sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Les logiciels comme solution pour une stratégie d'archivage hybride

Une partie des offres logicielles en archivistique se développent autour d'une démarche globale visant à établir des fonctionnalités pouvant s'adapter à des ensembles documentaires hybrides. Nous avons déjà mentionné *Mnesys*, mais un autre exemple de ce type de solution logicielle globale est *Spark Archives*⁶⁴. Comme nous l'avons vu précédemment, même si les opérations de conditionnement restent exclusivement matérielles, les outils de gestion des espaces ont, quant à eux, évolué vers des formes dématérialisées et informatisées. Nous avons déjà évoqué les outils proposés par les logiciels permettant de faciliter la gestion des espaces en magasins,⁶⁵ mais ces derniers ont également contribué à l'automatisation et l'informatisation d'autres outils de gestion. Toutefois, les incidences de ces logiciels sont à géométrie variable suivant les types d'archives traitées. L'exemple le plus probant et que nous avons déjà brièvement évoqué est le tableau de tri. De fait, les logiciels permettent maintenant une gestion et un processus décisionnel presque automatisés des différentes opérations réalisées pour la conservation des archives électroniques (élimination des données, gestion du calendrier, maintenance des serveurs, migration de données ou des formats, restauration des données ...)⁶⁶.

À l'inverse, les solutions logicielles ne proposent pas de fonctionnalités aussi avancées pour la conservation des archives papier. Elles apparaissent plus comme des outils permettant d'aider et d'accompagner l'archiviste. Il existe bien des interfaces et des calendriers de gestion informatisés, dynamiques et communs à l'ensemble du service, mais les incidences de ces outils restent limitées et ne modifient pas en substance la gestion des archives papier de l'archiviste⁶⁷. En fait, l'un des derniers points communs persistant dans la conservation des différents types d'archives est le processus décisionnel. Celui-ci est et doit rester de la responsabilité des

⁶⁴ *Spark Archives* est un logiciel sous licence de type SAE proposant une solution de gestion archivistique globale. L'éditeur éponyme a développé des fonctionnalités à la fois d'archivage hybride et d'archivage électronique consacrant un module pour chacun. Ce logiciel est notamment employé par le service des archives de la ville de Liège (*Spark Archives*. <https://www.spark-archives.com/en/> (consulté le 17 mai 2026)).

⁶⁵ BANAT-BERGER Françoise, *op. cit.* ; LE VEN Eric, *op. cit.* ; NUTTIN Guillaume, *op. cit.*.

⁶⁶ Les logiciels de gestion des archives électroniques permettent aux archivistes de centraliser et programmer à l'avance toutes les décisions et les choix portés sur les archives à l'aide d'un tableau de tri automatisé. Ainsi, une fois le tableau rempli, les logiciels effectuent les opérations au moment voulu. Néanmoins, la décision initiale reste du ressort de l'archiviste, mais les initiatives des opérations ultérieures sont prises par les logiciels (BUSCAL Caroline, *op. cit.* ; JENNER Marie, « Archivage hybride : un seul référentiel pour le papier comme pour l'électronique ? », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 16-17 ; MILLER Bruce, « Repenser le calendrier de conservation : Comment élaborer un calendrier de conservation adapté aux logiciels », dans *Sagesse*, 2021).

⁶⁷ ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *op. cit.*.

archivistes. Même si ces derniers délèguent une série d'opérations aux logiciels de gestion d'archives, cela est permis par une prise de décision initiale qui incombe aux archivistes. Les révolutions numériques et informatiques ont ainsi engendré des incidences épistémologiques importantes dans lesquelles la déontologie et la doctrine archivistique ont évolué. En ce sens, un nouveau principe s'est alors répandu celui de préserver en toutes circonstances le caractère humain des processus décisionnels que contraint la gestion archivistique⁶⁸.

IV. Communication

Le second volet à avoir été fondamentalement impacté par le développement du numérique est assurément la mission de communication des archives. De fait, elle a largement bénéficié de l'explosion d'Internet et du développement des logiciels métiers, ouvrant de nouvelles perspectives. La quatrième et dernière mission fondamentale comprend *l'ensemble des opérations et procédures permettant de rendre les documents consultables par les usagers (internes ou externes)*⁶⁹. La communication des archives se veut être la finalité ultime de la gestion des archivistes. Tout le cheminement et toutes les missions réalisées en amont ont comme objectif de permettre aux archives d'être à terme consultable. Toutefois, la communication englobe également ses propres tâches comme la publication des archives, la valorisation ou encore la gestion des consultations et les espaces s'y référant⁷⁰.

La valorisation : entre exposition virtuelle, mise en ligne et numérisation

Nous l'avons déjà évoqué dans le point précédent, l'essor du numérique et d'Internet apporte une série d'alternatives et de nouvelles perspectives propices à la valorisation des archives qui n'étaient pas possibles dans l'ancien régime analogique. Les campagnes de numérisation, en plus de leur caractère préventif pour la conservation, ont également un réel enjeu de communication et de valorisation des archives papier. Outre le critère de la détérioration physique des documents, les archives précieuses et celles régulièrement consultées sont également ciblées par ces politiques de numérisation. Les nouvelles technologies de type scanner et autres outils de numérisation ainsi que les nouvelles intelligences artificielles, couplées aux logiciels, dont certains sont spécialisés dans la numérisation et propices à la communication des archives, offrent des solutions permettant aux archivistes de faciliter leur

⁶⁸ Les logiciels ne peuvent substituer le rôle de l'archiviste dans les prises de décisions. L'appréciation, la sensibilité et le regard humains sont des éléments importants qui font partie intégrante de la prise de décision (GILLET Florence, *op. cit.* ; HIRAUX Françoise, « Les chantiers du numérique. Une introduction », dans *op. cit.*).

⁶⁹ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, p. 273 ; « Communication », dans *Dictionnaire de terminologie archivistique*, *op. cit.*, p. 14 ; « Module 11 - Communication des archives », dans *Portail International Archivistique Francophone*.

⁷⁰ *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 273-321.

valorisation archivistique et l'accès à leur collection⁷¹. Par ailleurs, ces politiques élargissent considérablement les publics touchés par les services d'archives.

Néanmoins, ces campagnes de numérisation sont souvent coûteuses pour le service et présentent l'effet pervers de mettre en lumière une minorité d'archives numérisées au détriment des autres fonds non numérisés. Face à cet « effet loupe » s'est développé le phénomène des numérisations « vitrines » consistant à présenter un échantillon certes représentatif, mais réduit, des fonds et collections d'archives conservés par le service. Dans une société de plus en plus dématérialisée et connectée, cette surexposition des archives numérisées a pu exercer une influence sur les courants de recherche. Plus que les archives, l'enjeu de la numérisation est surtout celle des instruments de recherche et des outils archivistiques. Même si la majorité des archives papier ne sont pas numérisées, le fait que les inventaires, les descriptions et les outils s'y référant le soient permet de minimiser les impacts et de leur constituer une présence numérique. Pour s'adapter aux nouvelles demandes et exigences des lecteurs, les services d'archives ont dans un premier temps axé leur politique de numérisation sur ces types d'instruments de recherche archivistique⁷².

De cette mission résulte également tout l'enjeu des logiciels web. En effet, la plupart des logiciels archivistiques offrant des solutions générales proposent des interfaces de recherche et des portails en ligne permettant l'importation des métadonnées, voire la consultation des archives⁷³. Aujourd'hui, nombreux sont les services d'archives disposant de leurs propres sites Internet, moteurs de recherche, bases de données et portails⁷⁴. Outre la consultation, l'enjeu actuel pour ces services est surtout de disposer d'une identité et d'une présence numériques. Par exemple, la communication à propos de l'actualité du service passe désormais en grande partie par les médias sociaux⁷⁵.

⁷¹ Cela peut se faire via des campagnes de numérisation orchestrées par le service ou au moyen d'une demande spécifique et motivée d'un lecteur pour une archive en particulier (*Ibid.*, pp. 251-253 ; YON Cécile, *op. cit.*).

⁷² Nous reviendrons sur ces considérations dans le prochain point (BENEDETTI Julien, « La salle de lecture, hors du temps et de l'espace », dans *La Gazette des archives*, n° 253, 2019, pp. 17-27 ; GILLET Florence, *op. cit.* ; KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *op. cit.*, pp. 173-175).

⁷³ Certains logiciels, comme *AtoM*, l'intègrent dans leur formule principale tandis que d'autres, comme *Mnesys*, en font un module supplémentaire à part entière. D'autres logiciels web, comme *OPAC Web*, édité par *Axiell France* et notamment utilisé par les AML, sont entièrement dédiés au développement de ce genre d'interfaces et de portails en ligne. Ces derniers sont alors directement rattachés au site Internet du service d'archives qui l'utilise (BUSCAL Caroline, *op. cit.* ; DUTHEIL Christophe, *op. cit.*).

⁷⁴ Ces fonctionnalités ont récemment bénéficié d'un développement intensif dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et les phénomènes de télétravail et de dématérialisation qui en ont découlé. Cela renvoie également aux métadonnées relatives aux archives papier et électroniques qui peuvent être interconnectées et permettre des recherches croisées malgré leur différence de nature (Cf. « Classement », pp. 13-16).

⁷⁵ Ce phénomène fait ressortir plus globalement tous les enjeux liés aux réseaux sociaux pour les entreprises. Pour approfondir ces réflexions, nous vous renvoyons vers cet ouvrage qui étudie notamment ces phénomènes : *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.*, pp. 313-318.

Le numérique et les logiciels web offrent également de nouvelles alternatives en matière de médiation numérique. Un témoin de ce nouvel âge est l'apparition d'outils pédagogiques et d'expositions virtuelles, le plus souvent temporaires, entièrement pensés pour être en ligne. À l'inverse des campagnes de numérisation, ces outils de valorisation offrent une solution à moindre coût et plus rapide à développer pour les services d'archives. Le numérique et l'emploi des logiciels dans les procédés de valorisation ont totalement impulsé une nouvelle forme de médiation archivistique que l'intelligence artificielle pourrait approfondir davantage à l'avenir⁷⁶. Les médiations physiques, tout comme les instruments de recherches et inventaires papier, existent encore. Des visites pédagogiques, des activités visées pour les enfants, des expositions physiques ou encore des événements scientifiques sont toujours organisés par certains centres, mais cela coexiste dorénavant avec leurs équivalents numériques.

La gestion de la salle de lecture refaçonée à l'ère du numérique

La salle de lecture et sa gestion concentrent peut-être l'ensemble des stigmates des évolutions qu'a vécu la discipline archivistique depuis le XXI^e siècle. Le phénomène de la mutation des salles de lectures qui s'est amorcé au cours des années 1990 et s'est accéléré de surcroît avec le développement du numérique est une résultante de ces évolutions. Les salles de lecture des institutions documentaires (bibliothèques, centres d'archives, médiathèques) ont été progressivement désertées par le public au profit des outils web⁷⁷. Pour reprendre les réflexions du chercheur Julien Benedetti, autrefois la salle de lecture des centres d'archives était un lieu *hors du temps et de l'espace* concentrant toutes les connaissances recherchées par les lecteurs⁷⁸. Avec l'informatisation et le numérique, cette dernière est devenue un espace hybride de médiation, où le temps du lecteur est compté dû à la nouvelle nécessité de devoir photographier toutes les archives commandées.

Les logiciels et les portails web ont en partie substitué le rôle de référent qu'avaient les archivistes en amont et en aval des consultations d'archives. Avec toutes les innovations en termes de communication présentées précédemment, les lecteurs sont désormais capables d'organiser leur visite depuis chez eux⁷⁹. Témoin de cette évolution des dernières années, certains sites Internet, comme celui des archives nationales françaises, ont créé des espaces

⁷⁶ À titre d'exemple, les expositions virtuelles temporaires établissent une vitrine dynamique pour un fonds d'archives en particulier en plus de faire vivre le site du service (*Ibid.* ; DELMAS Bruno, *op. cit.* ; GILLET Florence, *op. cit.*).

⁷⁷ BENEDETTI Julien, *op. cit.* ; FRANÇOIS Aurore, VAN EECKENRODE Marie, *LHIST2531 : Archivistique générale*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026 ; TEXIER Bruno, « L'intelligence artificielle a sa place dans le monde des archives », dans *Archimag*, n° 361, 2023, p. 18.

⁷⁸ BENEDETTI Julien, *op. cit.*.

⁷⁹ *Ibid.*.

appelés « salle des inventaires virtuelle ». La recherche et la commande des archives se font dorénavant entièrement à distance dans la majorité des services⁸⁰. Dans certains cas, l'expertise et l'aide des archivistes sont substituées par des moyens totalement automatisés pouvant employer des « chatbots » d'intelligence artificielle qui parviennent à répondre aux questions des lecteurs⁸¹.

Lorsqu'elles ne sont pas numérisées, les archives papier présentent encore cette particularité de devoir nécessairement être consultées sur place. Cette visite du lecteur n'est plus un instant de dépouillement, mais davantage de reproduction personnelle des archives commandées. Avec l'essor des outils photographiques, les lecteurs réalisent l'analyse et le traitement des archives en aval de leur visite. Ces nouveaux comportements biaisent également l'expérience sensorielle du lecteur lors de sa consultation. Avec la numérisation et les reproductions photographiques, l'état, les formats et les spécificités matérielles des archives ne sont plus des éléments prépondérants dans les analyses et les traitements effectuées par les lecteurs⁸². La salle de lecture apparaît alors comme un espace de reproduction où les contacts entre archiviste et lecteurs se raréfient. Certains logiciels comme *Zotero* ou *Omeka*, pensés et destinés aux lecteurs, ont notamment été développés pour les aider à trier et organiser leur reproduction d'archives⁸³. Ainsi, là où les logiciels archivistiques ont davantage impacté la gestion des archivistes en amont des visites des lecteurs, d'autres logiciels destinés aux lecteurs ont, quant à eux, fondamentalement impacté le rôle de l'archiviste pendant et après la visite des lecteurs.

⁸⁰ C'est le cas notamment du portail de la Bibliothèque Royale de Belgique (KBR). À l'inverse, certains services d'archives, comme les Archives & Musée de la Littérature, fonctionnent encore via une communication directe entre les archivistes et les lecteurs pour les prises de rendez-vous et les commandes d'archives (*Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, *op. cit.* ; DELMAS Bruno, *op. cit.*).

⁸¹ TEXIER Bruno, « L'intelligence artificielle a sa place dans le monde des archives », dans *op. cit.* ; ID., « Quand les archives font appel à l'intelligence artificielle », dans *Archimag*, n° 352, 2022, pp. 30-31.

⁸² Avec les outils numériques, les formats sont artificiellement modifiés, ce qui empêche les lecteurs de se forger une image et une idée réaliste et complète des archives qu'ils consultent. Pour approfondir ces réflexions, nous vous renvoyons vers cet article qui étudie finement les incidences du numérique sur les rapports que les lecteurs entretiennent avec les archives : BENEDETTI Julien, « La salle de lecture, hors du temps et de l'espace », dans *La Gazette des archives*, n° 253, 2019, pp. 17-27.

⁸³ *Ibid.*.

Conclusion

Au regard de l'ensemble des analyses menées, et en réponse à notre problématique de départ qui était *Comment le développement depuis les années 2010 des logiciels archivistiques a-t-il eu des incidences sur la réalisation des différentes missions fondamentales de l'archiviste dans la gestion des archives papier en Europe francophone ?*, nous pouvons relever que ces logiciels ont pu avoir des impacts inégaux suivant les missions. Nous l'avons vu, presque l'ensemble des tâches quotidiennes qui dépendent directement de la matérialité des archives papier (conditionnement, classement matériel, évaluation, restauration, transfert soient ce qui est principalement du ressort de la collecte et conservation) n'ont que très peu été impactées par le développement des logiciels métiers. Les mutations engendrées par les logiciels archivistiques pour les opérations directement effectuées sur les archives restent singulières aux archives électroniques entièrement dématérialisées. En fait, le développement des logiciels de gestion d'archives a renforcé en partie la différence fondamentale de matérialité entre les archives électroniques et les archives papier. Pour la gestion de ces dernières, les enjeux des logiciels métiers n'ont pas tant été sur les archives en elles-mêmes, mais davantage sur les instruments et outils de gestion archivistique.

En effet, les tâches quotidiennes ne dépendant pas directement de la matérialité des archives papier ont été considérablement redéfinies. En ce sens, ce pan de la gestion des archives papier a suivi les mêmes évolutions et phénomènes que le reste de la discipline archivistique. Même si les archives concernées restent analogiques, l'ensemble des outils employés pour les missions de collecte (bordereaux), de classement (classement intellectuel, descriptions archivistiques, inventaires), de conservation (gestion des espaces en magasins, tableau de tri) et de communication (base de données, gestion de salle de lecture, médiation numérique, moteurs de recherche) ont été automatisés, dématérialisés et optimisés par les logiciels. Ces derniers ont apporté des perspectives et des dimensions nouvelles dans la gestion des archivistes. De fait, les logiciels assurent des solutions d'optimisation de temps, parfois à moindre coût, et substituent partiellement le rôle de l'archiviste en automatisant notamment certaines tâches répétitives. Ils élargissent aussi la marge de manœuvre des archivistes dans leur production d'outils archivistiques. Ainsi, pour leur gestion d'archives papier, ces derniers jouissent presque des mêmes outils optimisés et informatisés que ceux utilisés pour les archives électroniques.

Néanmoins, même si le « zéro papier » n'est pas encore d'actualité, le régime documentaire de la société actuelle converge de plus en plus vers cette réalité. Les masses documentaires exclusivement analogiques tendent à diminuer au profit d'archives hybrides ou exclusivement

électroniques. Cependant, face à ce constat, plusieurs archivistes insistent encore sur la pertinence et la nécessité d'étudier l'archivage analogique. Au même titre que les autres archivages, celui-ci a réussi à s'adapter aux évolutions récentes de la discipline. À l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, nul ne saurait prévoir quelles seront les prochaines mutations fondamentales de l'archivistique et ce qu'il adviendra des archives papier.

Tout au long de ce mémoire, nous avons tenté de souligner les liens pertinents et la compatibilité entre les mondes analogiques et numériques au sein de la gestion archivistique. Finalement, même si les impacts des logiciels sont plus importants sur l'archivage numérique, ils restent néanmoins une réalité non négligeable de l'archivage analogique. Cependant, au travers de nos analyses, nous avons conscience que nous nous sommes surtout concentrés sur des considérations majoritairement pratiques. Bien que nous ayons mentionné ici et là des pistes de réflexion d'ordre théorique, il serait intéressant d'approfondir cette approche. De fait, notre échelle d'analyse est surtout restée au niveau de l'archiviste et son service, mais les logiciels ont également eu des incidences déontologiques, épistémologiques et méthodologiques profondes à l'échelle de la discipline archivistique. Le cadre légal n'a pas non plus fait l'objet d'une analyse détaillée de notre part, mais les logiciels, et plus généralement le numérique et actuellement l'intelligence artificielle, sont également des sujets propices aux évolutions législatives. Avec plus d'espace et de temps, d'autres angles d'approches auraient pu compléter nos analyses comme l'intégration des logiciels spécifiques à la gestion des archives aux autres stades du cycle de vie des documents (GED, *record management* ...) ou les logiciels destinés aux autres acteurs en archivistique (lecteur, producteur ...). Toutefois, c'est sur ces dernières pistes d'approfondissement que s'achève cette analyse faisant le lien entre analogique et numérique au travers de l'étude des incidences des logiciels sur les quatre missions fondamentales dans la gestion quotidienne des archives papier en Europe francophone.

Remerciements

Ce mémoire-stage est l'accomplissement de plusieurs mois de travail. Toutefois, celui-ci n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide d'une poignée de personnes qui par leur supervision, leur encadrement, leur relecture, leur soutien, leur conseil ou même leur présence m'ont été d'une aide précieuse. Je leur dédie cette partie et exprime toute ma reconnaissance qui est dorénavant marquée à jamais dans ce mémoire.

Je tenais tout d'abord à remercier ma promotrice Bérengère Piret ainsi que toute l'équipe encadrante et les professeurs du Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données (ARGD2MC) pour leur encadrement, leur supervision et leur enseignement tout au long de cette année académique. J'aimerais aussi remercier le groupe de travail que j'ai eu la chance d'intégrer tout au long de cette année afin de mener nos différents travaux. J'ai rencontré des personnes humainement formidables qui ont assurément embelli ma dernière année d'étude.

Je n'oublie pas non plus toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de mes stages en commençant par mes deux maîtres de stage, Nicolas Bruaux (AVN) et Marc-Étienne Vlaminck, qui m'ont fait confiance, m'ont supervisé et m'ont formé en tant qu'archiviste et en tant qu'homme. Ces derniers ont assurément contribué au bon déroulement de mes stages et à ce que je me sente épanoui. Je n'oublie pas l'ensemble des équipes des Archives de la Ville de Namur et des Archives & Musée de la Littérature qui m'ont accueilli et intégré avec bienveillance. Ils ont également œuvré à m'offrir un environnement épanouissant. Je tenais particulièrement à remercier Françoise Canart et Hamadou Kamil des AVN pour leur bonté à mon égard et les enseignements qu'ils m'ont apportés lors de mon stage. Je voulais aussi faire une mention honorable à notre « groupe des 4 » aux AML, composé de Sandra Defoy, Logan Marcelis et Salhia Van Risseghem, avec qui j'ai passé des journées entières en salle de lecture à travailler et aussi à beaucoup rigoler. Elles ont contribué à rendre ma deuxième expérience de stage très épanouissante et humainement enrichissante.

Enfin, je n'oublie évidemment pas les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'enrichissement de mon mémoire ou qui m'ont simplement soutenu. Ces personnes qui ont accepté de relire en entier ou en partie mon mémoire ont assurément apporté un vent d'air frais à mes analyses. Ces membres de ma famille ainsi que ces amis en Histoire ou autre, qui m'ont apporté un soutien et un réconfort à tout instant. Je tenais à adresser une mention spéciale à ma copine Jeanne Malotaux, à mes parents Benoît Toisoul et Véronique Georges, à mes frères et leurs conjoint·e·s Ludovic Toisoul, Romain Toisoul, Olivier Jansen et Clara Lebrun, à mes deux meilleurs amis Clara Bailly et Andy Challe-Basque, au groupe « Hairchives » composé

de Celia De Greef, Charlotte Vanhee et Gregory Verbaanderd, à mes « collègues » Thomas Masurel et Margaux Mathelart, à tous mes amis du groupe des « Bgs », à mon premier ami à l'université Thomas Seurette et ainsi que toutes les personnes dont j'ai pu oublier la mention.

Bibliographie

Articles

- « AGATHA : le nouvel environnement de recherche en ligne des Archives de l'État », dans *Archives de l'État en Belgique*, 2024.
- « Archivage hybride et archivage électronique : rappels juridiques et normatifs », dans *Archimag*, n° 81, 2025, pp. 38-41.
- BAILLY Sébastien, « Logiciels et archives », dans *Archimag*, 1994, pp. 33-36.
- BENEDETTI Julien, « La salle de lecture, hors du temps et de l'espace », dans *La Gazette des archives*, n° 253, 2019, pp. 17-27.
- BERETTI Clément, « Archivage hybride et archivage électronique en toute légalité : rappels juridiques et normatifs », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 12-14.
- BRUANT Christelle, « Chercher autrement dans les fonds numérisés : contributions du public et rôle de l'archiviste », dans *La Gazette des archives*, n° 244, 2016, pp. 209-222.
- BUSCAL Caroline, « Archiver hybridement et électroniquement », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, p. 28.
- BUSCAL Caroline, « réussir sa réinformatisation », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 5-6.
- « Choisir ses logiciels : documentation, archives, GED, ECM, workflow, records management, archivage électronique », dans *Archimag*, n° 43, 2011.
- DUPOIRIER Gérard, « définir et mettre en œuvre une stratégie d'informatisation documentaire », dans *Archimag*, n° 43, 2011, p. 4.
- DUTHEIL Christophe, « SAE : « les enjeux et les difficultés sont les mêmes que pour le papier », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 31-32.
- FUZEAU Pierre, « du consensus à l'état de l'art », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 25-27.
- GILLET Florence, « Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2530-2531, 2022, pp. 5-82.
- HABERT Aline, « Archivage électronique et papier : un comparatif pour bien choisir votre prestataire », dans *Archimag*, 2021.
- HABERT Aline, MARTINEZ Claire, « Tiers-archivage : choisir un prestataire pour ses archives », dans *Archimag*, n° 360, 2022, p. 30.
- HABERT Aline, « Panorama des solutions d'archivage papier et électronique », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 45-51.
- HAGGERT Alexandra, « Amélioration de votre expérience en ligne : des outils

performants axés sur l'utilisateur », dans *Le blogue de Bibliothèque et Archives Canada*, 2022.

- JENNER Marie, « Archivage hybride : un seul référentiel pour le papier comme pour l'électronique ? », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021, pp. 16-17.
- JENNER Marie, « Le référentiel d'archivage électronique », dans *Archimag*, n° 348, 2021, p. 32.
- JENNER Marie, « Logiciels libres de gestion d'archives : pour les pros ou les moins pros », dans *Archimag*, n° 343, 2021, pp. 29-30.
- LE VEN Eric, « Archivage physique : un marché encore fertile », dans *Archimag*, 2024.
- « Maîtriser son archivage hybride ou électronique », dans *Archimag*, n° 69-70, 2021.
- MILLER Bruce, « Repenser le calendrier de conservation : Comment élaborer un calendrier de conservation adapté aux logiciels », dans *Sagesse*, 2021.
- « Numérique vs papier : L'archivage hybride bien ordonné », dans *Archimag*, n° 272, 2014, pp. 16-22.
- NUTTIN Guillaume, « Logiciels pour archivage physique et électronique », dans *Archimag*, n° 255, 2012, pp. 31-34.
- QUESNEL Odile, « Gérer les risques d'un projet informatique », dans *Archimag*, n° 240, 2010, pp. 36-37.
- SERVAIS Paul, MIRGUET Françoise, « Archives et numérique : retour sur quelques expériences », dans *Archives*, vol. 45, n° 1, 2014, pp. 123-134.
- TEXIER Bruno, « Bibliothécaires, documentalistes et archivistes : où en est la convergence ? », dans *Archimag*, n° 378, 2024, pp. 13-14.
- TEXIER Bruno, « Formations en infodoc : entre convergence, polyvalence et hybridation », dans *Archimag*, n° 378, 2024, pp. 15-16.
- TEXIER Bruno, « Gestion d'archives hybrides : les logiciels s'adaptent aux besoins », dans *Archimag*, n° 324, 2019, pp. 32-35.
- TEXIER Bruno, « L'intelligence artificielle a sa place dans le monde des archives », dans *Archimag*, n° 361, 2023, p. 18.
- TEXIER Bruno, « Quand les archives font appel à l'intelligence artificielle », dans *Archimag*, n° 352, 2022, pp. 30-31.
- THOMAS Michel, « comment mettre en place et gérer un système d'archivage électronique », dans *Archimag*, n° 81, 2025, pp. 46-48.
- YON Cécile, « Du document papier à la donnée électronique, des solutions hybrides pour

une gestion des archives unifiée », dans *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, pp. 259-265.

- ZYSMAN Hélène, CHOPPY Thomas, « logiciel : cheminer vers le bon choix », dans *Archimag*, n° 43, 2011, pp. 13-19.

Monographies et synthèses

- *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020.
- COUTURE Carol, CARON Robert, *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- DELABIE Florian, ROBERGE Michel, *La gestion intégrée des documents (GID) technologiques et en format papier*, Québec, Éditions Michel Roberge, 2018.
- DELPIERRE Nicolas, *Les chantiers du numérique : dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2012.
- GALLAND Hugo, *Les archives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016.
- KECSKEMETI Charles, KÖRMENDY Lajos, *Les écrits s'envolent : la problématique de la conservation des archives papier et numérique*, Lausanne, Favre, 2014.
- MIRGUET Françoise, HIRAUX Françoise, *De la préservation à la conservation : stratégies pratiques d'archivage*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2014.
- MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul, *Archivistes de 2030 : réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2015.
- MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul, *L'archiviste dans quinze ans : nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveau défis*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2016.
- MIRGUET Françoise, SERVAIS Paul, *L'archive dans quinze ans : vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015.
- ROUSSEAUX Jean-Yves, COUTURE Carol, ARES Florence, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2011.

Mémoires et thèses de doctorat

- ABREU TEIXEIRA Raquel, MAKHLOUF SHABOU Basma, *Recommandations et mise en place d'une procédure pour le traitement de fonds hybrides (papier et électroniques) pour les Archives de l'État du Valais à partir du traitement d'un fonds d'archives privées*, Genève, Haute école de gestion de Genève, 2024.

- CARLIER Louis, *Intégration d'une visionneuse implémentant le protocole IIIF dans un logiciel de description archivistique*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2024.

Ressources documentaires et Internet

- *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des Archives de France, 2002.
- FRANÇOIS Aurore, VAN EECKENRODE Marie, *LHIST2531 : Archivistique générale*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026.
- FRANÇOIS Aurore, VAN EECKENRODE Marie, *LHIST2532 : Archivage numérique*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2025-2026.
- *Le Robert : dico en ligne* : <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>
- Moteur de recherche Agatha des Archives Générales du Royaume : <https://agatha.arch.be/fr/>
- *Pensez 2030, loin de « 1984 » : Mémoire 2024-2029*, Aksoni, 2023, pp. 18-19.
- *Portail International Archivistique Francophone* : <https://www.piaf-archives.org/>
- Site de Mnesys Archives : <https://naoned.fr/logiciels/mnesys-archives/>
- Site de OPAC Web : <https://www.axiell.com/fr/solutions/product/opac-web/>
- Site de Spark Archives : <https://www.spark-archives.com/en/>
- Site des Archives de la Ville de Namur (AVN) : <https://portail-archives.ville.namur.be/>
- Site du catalogue général (OPAC) des Archives & Musée de la Littérature (AML) : <https://opac.aml-cfwb.be/>
- Site du catalogue Atom des Archives de l'Université catholique de Louvain : <https://archives.uclouvain.be/atom/>

Table des matières

Introduction	1
Première partie : Qu'est-ce qu'un logiciel en archivistique ?	3
I. Cadres conceptuels et sémantiques	3
II. La gestion des archives papier d'aujourd'hui	5
III. Les logiciels archivistiques : un marché en plein essor	7
IV. Choisir un logiciel en 2026 : un projet non sans impact	9
Deuxième partie : Les impacts des logiciels archivistiques sur la gestion des archives papier	11
I. Collecte	11
La collecte, témoin de la matérialité des archives papier	12
Des archives papier, mais des instruments et des outils numériques	13
II. Classement	13
Classement intellectuel numérique vs classement matériel analogique	14
La mutation numérique des descriptions archivistiques	15
III. Conservation	16
Le conditionnement, autre témoin de la matérialité des archives papier	17
Les logiciels comme solution pour une stratégie d'archivage hybride	18
IV. Communication	19
La valorisation : entre exposition virtuelle, mise en ligne et numérisation	19
La gestion de la salle de lecture refaçonée à l'ère du numérique	21
Conclusion	23
Remerciements	25
Bibliographie	27
Articles	27
Monographies et synthèses	29
Mémoires et thèses de doctorat	29
Ressources documentaires et Internet	30

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial